Conseil communal
Echandens

Procès-verbal de la séance du 28 juin 2021

Ordre du jour :

Appel

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 1er mars 2021
3. Préavis municipal No 01/2021 – Comptes et gestion 2020
4. Préavis municipal No 02/2021 – Demande de crédit complémentaire aux préavis 06/2017 et 06/2020 – Requalification et réfection de la rte de la Gare et de la rte de Bremblens
5. Proposition du Bureau du Conseil communal pour l'adaptation des indemnités du Conseil communal pour la législature 2021-2026
6. Décompte final préavis 01/2018 – Réaménagement de la déchèterie (communication de la Municipalité 07/2021)
7. Décompte final préavis 02/2019 – Crédit pour la démolition de la salle villageoise du Saugey et annexes (communication de la Municipalité 12/2021)
8. Réponse sur le postulat 01/2020 (Philippe Diserens) : création d'une Commission Consultative municipale permanente « Climat, Durabilité et Environnement »
9. Communications municipales
10. Communications du Bureau
11. Divers et propositions individuelles.
12. Paiement des indemnités

Le Président, M. Jean-Nicolas Muff, ouvre la séance à 20h précises en saluant les membres de la Municipalité, les Conseillères et Conseillers ainsi que le public. Il précise qu'il s'agit de la dernière séance de la législature et l'ultime pour plusieurs membres après plusieurs années d'engagement. D'autre part, il annonce que la séance est diffusée en streaming et qu'un lien a été mis sur le site internet de la Commune. Il annonce que le port du masque est toujours exigé et prie les personnes prenant la parole de se rendre au micro qui sera désinfecté après chaque orateur. Il constate que l'Assemblée a été régulièrement convoquée, conformément à l'art. 49 du Règlement du Conseil communal. L'effectif complet de l'assemblée est de 59.

M. Jean-Nicolas Muff annonce l'absence des personnes qui se sont excusées pour la séance, en espérant que le foot n'ait pas fait concurrence de dernière minute à la présente assemblée, soit :

Mmes Claire-Lise Comtesse Rieben, Natalie Gisling

MM. Etienne Bohner, Jean-Marc Bridy, Tomislav Brkic, Gilles Corbel, Giovanni Dietler, Daniel Dietrich, Francisco Fiol, Jonathan Gandillon, Yann Gyger, Charles Richard, Jacques Spengler, Dominique Tavel.

Appel

La secrétaire procède à l'appel qui fait ressortir la présence de 43 membres du Conseil. Le quorum étant atteint, conformément à l'article 52 du Règlement du Conseil communal, l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Non-excusé : MM. Fabien Descoeudres, Alex Martin

1. **Adoption de l'ordre du jour**

M. Jean-Nicolas Muff demande à l'assemblée si l'ordre du jour suscite des commentaires. Cela n'étant pas le cas, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. **Adoption du Procès-verbal de la séance du 1er mars 2021**

M. Jean-Nicolas Muff demande s'il y a des remarques concernant ce PV. M. Luc Martin revient sur la page 235, deuxième paragraphe, où il est mentionné qu'il avait envoyé un email à la Municipalité ce qui n'est pas correct. Son email était adressé aux membres de la Commission d'objet. Il n'y a pas d'autres remarques, le PV du 1er mars 2021 ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

3. **Préavis N° 01/2021 – Comptes et gestion 2020**

M. Jean-Nicolas Muff annonce que le rapport de gestion de la Municipalité ainsi que le rapport de la Commission de Gestion seront abordés en premier avant l'examen des comptes et le rapport de la Commission des finances. Il passe la parole à M. Jerome de Benedictis, Syndic, qui n'a rien à ajouter au rapport de gestion de la Municipalité, mais il précise qu'il prendra la parole au moment des comptes.

Aucun autre membre de la Municipalité ne souhaite s'exprimer.

M. Jean-Nicols Muff passe la parole à M. Jean-François Martin, Président de la Commission de Gestion qui annonce une petite coquille en page 18 du rapport, dicastère de Mme Katharina Zurn : il y a deux fois la même question (question 3 et question 5). Il n'a rien d'autre à ajouter, mais remercie ses collègues de la Commission de gestion pour le travail accompli.

Aucun autre membre de la Commission ne souhaite s'exprimer.

M. Jean-Nicolas Muff ouvre le débat sur le rapport de gestion de la Municipalité ainsi que le rapport de la Commission de gestion.

M. Christian Zünd intervient concernant à la fois le rapport de la Commission de gestion, page 14/36, point 9 des questions posées à M. Eric Maillefer, « Demande de crédit d'étude pour le projet de transformation de la Ferme du Château », et le rapport de gestion, page 13 « Préavis renvoyé par la Municipalité » : dans ces deux paragraphes, il est fait mention de la non-présentation de rapport par la Commission des finances. Dans le rapport de la Commission de gestion, il est mentionné que c'est la raison du blocage de la situation. Il tient à rappeler à la Municipalité la situation exacte, soit : lors de la séance du 27 janvier, il y a eu un long débat sur le choix entre différentes variantes de rénovation / démolition / reconstruction de la ferme du Château, choix que la Commission des finances souhaitait

laisser au Conseil communal. A l'issue de cette séance, il a été décidé de se retrouver avec la Municipalité le 24 février pour obtenir des éléments complémentaires. Le 6 février, le Président de la Commission des finances a reçu le message suivant de M. le Syndic : *« La Municipalité a décidé de ne pas déposer le préavis No. 1/2020 au Conseil communal du 2 mars. Nous allons consulter l'architecte et les services cantonaux avant de préciser les tenants et aboutissements des deux variantes évoquées. A ce sujet, et afin de nous laisser le temps d'effectuer ces démarches, la séance agendée le 24 février ne semble pas utile. Nous vous reconvoquerons une fois les complément reçus et consolidés. ».* M. Christian Zünd précise que la Commission des finances n'a jamais été reconvoquée pour cette séance.

M. Philippe Diserens se réfère à la page 5/36, point 4 du rapport de la Commission de gestion, « Directives liées au télétravail ». Il y est écrit que *« les décisions liées aux possibilités de télétravailler sont prises sur la base des sollicitations de la part des collaborateurs »* : il voudrait savoir si ce sont les collaborateurs qui décident ou pas du télétravail et quelle est la mainmise de la Municipalité sur ce point.

M. Jerome de Benedictis répond que c'est la Municipalité qui décide. Avant le confinement une personne a demandé à faire du télétravail un demi-jour par semaine, ce que la Municipalité a accepté. Dans le cadre des mesures du Conseil fédéral, la Municipalité a rendu le télétravail obligatoire à l'administration communale. Dès que la situation sanitaire sera rétablie, les collaborateurs qui le souhaitent pourront faire la demande à la Municipalité, qui l'étudiera. En aucun cas, elle accordera plus d'un jour par semaine, comme cela sera expliqué dans les Communications municipales (point 9 de l'ordre du jour).

Etant donné qu'il n'y a pas d'autres remarques, M. Jean-Nicolas Muff passe à la deuxième partie du préavis « Compte 2020 » et donne la parole à M. Christian Zünd, Président de la Commission des finances qui n'a rien à ajouter à son rapport. Aucun autre membre de la Commission ne souhaitant s'exprimer, la parole est donnée à M. le Syndic.

M. Jerome de Benedictis présente quelques informations complémentaires et corrections par rapport aux comptes, ainsi que des précisions concernant le taux d'occupation des collaborateurs et de la Municipalité. En conclusion, il précise qu'il manque 6 points d'impôt à la Commune, mais comme annoncé, des mesures pour équilibrer cette situation sont en train d'être étudiées. D'autre part, le décompte provisoire de la péréquation, reçu après le bouclement des comptes 2020, laisse espérer une situation équilibrée, mais cela ne paraîtra que dans les comptes 2021. La Municipalité se réjouit d'un résultat meilleur que ce qui était prévu. Les effets relatifs à la Covid sont assez neutres, mais il est trop tôt pour tirer des conclusions à long terme.
La Municipalité, la bourse et le secrétariat de la Commune travaillent actuellement sur une présentation plus claire et synthétique du rapport de gestion et des comptes pour l'année prochaine.

M. Jean-Nicolas Muff passe en revue les comptes page par page, sans en lire les montants. Les conseillers sont invités à intervenir au fur et à mesure s'ils le désirent.

Personne ne demandant la parole, M. Jean-Nicolas Muff clôt la discussion et lit les conclusions du préavis.

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

Après avoir pris connaissance :

- des comptes,
- du rapport de gestion de la Municipalité,

- du rapport de la Commission de gestion,
- du rapport de la Commission des finances,

DECIDE A L'UNANIMITE

1. d'accepter les comptes 2020 de la bourse communale, ainsi que les comptes de fonctionnement et les bilans tels qu'ils sont présentés,
2. de donner décharge de son mandat à la Commission de gestion et à la Commission des finances,
3. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2020.

4. Préavis municipal N° 02/2021 – Demande de crédit complémentaire aux préavis 06/2017 et 06/2020 – Requalification et réfection de la rte de la Gare et de la rte de Bremblens

Avant de traiter ce préavis M. Jean-Nicolas Muff passe la parole à M. Antoine Gerber qui souhaite se récuser pour les débats étant donné qu'il est employé par l'entreprise effectuant les travaux. Il précise qu'il s'est récusé également lorsque la Commission des routes a siégé sur ce dossier. Il rejoint le public et il y a donc 42 Conseillers qui débattront du sujet. M. Jean-Nicolas Muff rappelle que l'urgence du traitement de ce dossier a obligé la Municipalité et le Bureau du Conseil d'adapter le mode de traitement de ce préavis. Le préavis est ainsi parvenu aux Conseillers par email en date du 19 juin et les rapports des Commissions des finances et des routes ont été envoyé par email le 25 juin dernier. Il demande si tous les Conseillers ont bien reçu ces documents, ce qui est le cas.

M. Jean-Nicolas Muff passe la parole M. Christian Müller qui n'a rien à ajouter à son préavis.

Aucun autre membre de la Municipalité ne souhaite s'exprimer.

M. Jean-Nicolas Muff passe la parole à M. Christian Zünd, Président de la Commission des finances, qui n'a rien à ajouter à son rapport.

Aucun autre membre de la Commission ne souhaite s'exprimer.

M. Jean-Nicolas Muff passe la parole à M. Youri Borboën, Président ad-intérim de la Commission des routes, qui n'a rien à ajouter à son rapport.

Aucun autre membre de la Commission ne souhaite s'exprimer. M. Jean-Nicolas Muff ouvre la discussion.

M. Markus Christen demande ce qu'implique le terme *« n'est pas garanti »,* utilisé dans le préavis. D'autre part, il demande quelles sont les subventions qui peuvent être attendues, quelle est la probabilité qu'elles soient accordées et pour quel montant. En outre il voudrait connaître le montant déjà investi pour ce système d'arrosage et qui n'est pas récupérable. Il semble que l'économie pour l'automatisation de l'arrosage ne soit pas très importante et regrette que le Conseil n'ait pas pu s'exprimer à ce sujet préalablement. Il aurait préféré que le travail d'arrosage se fasse par les employés de la voirie plutôt que par un robot. Il se demande si la question de la plantation des arbres a été suffisamment bien étudiée pour qu'elle soit faite correctement et que l'avenir des arbres soit assuré.

M. Christian Müller répond que le terme *« n'est pas garanti »*, veut dire que si les travaux par rapport à l'encaissement ne sont pas entrepris, les fissures vont se répercuter sur la partie bitumeuse. Cela a été établi par le rapport d'Infralab et des spécialistes. La durabilité des différentes couches ne peut donc pas être garantie. En ce qui concerne les subventions, sachant que la nature des travaux va concerner une plus grande profondeur de

l'encaissement qu'initialement prévu, les subventions cantonales pourraient être de l'ordre de 35%, là où le pourcentage alloué était, de mémoire, d'environ 15-20%. Le montant n'a pas encore été chiffré, mais la demande d'adaptation a déjà été envoyée à la DGMR et ce montant ne sera connu qu'après obtention d'une réponse définitive du Canton.
L'aspect humain par rapport à l'arrosage a bien sûr été pris en compte, tant au niveau de la charge de travail que cette tâche représente (il faut savoir que du mois d'avril / mai à septembre voire octobre, cette tâche représente trois à quatre matinées par semaine), mais également au niveau de la sécurité. Un grand nombre de véhicules circule sur les routes de Bremblens et de la Gare, ce qui peut impliquer un danger pour les employés communaux. Les entrées de village seront plus fortement végétalisées afin d'essayer de diminuer les vitesses. La décision d'un arrosage automatique a donc été prise par rapport à la sécurité des employés, mais également dans un but écologique. Il faut savoir qu'actuellement, les massifs sont plutôt « noyés » ; la mise en place de cette technologie permettra d'économiser de l'eau, mais également d'être plus efficient dans les périodes d'arrosage. En ce qui concerne la plantation d'arbres, il rappelle que le Conseil a déjà validé les conditions dans le préavis initial.

M. Fabien Maillefer est surpris qu'en fin de l'année passée, il ait été annoncé que la situation financière de la Commune était « un peu limite » et qu'aujourd'hui un crédit supplémentaire d'un demi-million soit demandé avec un montant très élevé pour l'arrosage automatique.

M. Jerome de Benedictis répond que par rapport à l'aspect du crédit complémentaire, et comme relevé par les commissions, la Commune n'a pas une grande marge de manœuvre. Il ne s'agit pas réellement de frais plus élevés, mais d'un dépassement non prévu par le premier préavis. En ce qui concerne l'arrosage, la Municipalité se base sur une réflexion à plus long terme. L'investissement sera amorti et permettra de renforcer l'aspect écologique et sécuritaire. Ce genre de décisions coûte de l'argent et celle proposée par la Municipalité en cours de chantier est estimée utile et nécessaire. Cet investissement coutera 6500.-/année pendant 20 ans.

M. Christian Müller ajoute que la Municipalité a collaboré avec Région Morges et l'Unil dans un projet appelé « Plans climat communaux ». Une des fiches présentées par le groupe de travail concerne l'arborisation et la gestion de l'eau pour l'arrosage des plantes et l'importance que cela comporte dans le plan climat communal. Un arrosage automatique s'avère plus efficient et pourra être mieux géré qu'un arrosage manuel avec une bossette.

M. Luc Martin estime que le préavis tel que présenté doit être accepté afin de garantir la superstructure de la route et de pouvoir réaliser les consolidations des fondations. Il conseille aux futurs commissaires d'être curieux et proactifs, de poser des questions, dans le but de pouvoir épauler la Municipalité et essayer d'imaginer ce qui pourrait se passer lors de travaux tels que ceux qui sont concernés par le préavis en question. C'est une des responsabilités d'un Conseiller communal.

M. Markus Christen revient sur une autre question de sécurité qui concerne les bordures de pierres très coupantes. Il se demande si c'est vraiment nécessaire. Autour des arrêts de bus, par exemple, les bordures sont arrondies, alors pourquoi ne pas les adoucir partout. Il estime qu'en cas d'accident, un cycliste pourrait se blesser gravement s'il tombait sur une de ces bordures.

M. Christian Müller lui rappelle que ces coupes étaient expliquées dans le préavis. Il précise que le choix entre ce type de bordures et des bordures chanfreinées était également fait pour des raisons de sécurité. En discutant avec des spécialistes, il s'avère que le long d'une route cantonale à fort trafic, les bordures chanfreinées sont plus dangereuses, car en cas de perte de contrôle, un véhicule déborde plus facilement sur le trottoir.

M. Jacques Perrinjaquet comprend que l'urgence des travaux exige la réfection des coffrages, mais cela n'est pas le cas pour l'arrosage qui est évalué à Fr. 80'000.- et les derniers Fr. 60'000.- font l'objet de l'amendement demandé par la Commission des finances. Il précise que l'amendement proposé est la seule possibilité de dire non à une partie de ce préavis.

Plus personne ne désirant prendre la parole, M. Jean-Nicolas Muff clôt la discussion. Il précise que le vote portera d'abord sur l'amendement, puis sur le préavis lui-même, amendé ou pas.

L'amendement proposé par la Commission des finances consiste à ramener la demande de crédit complémentaire de Fr. 460'000.- à Fr. 400'000.-, le montant de Fr. 60'000.- pour l'arrosage automatique étant déduit des travaux.

Cet amendement proposé par la Commission des finances est accepté à la majorité.

M. Jean-Nicolas Muff lit les conclusions du préavis amendé :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu le préavis municipal No 02/2021 et son amendement,
- vu le rapport de la Commission des routes et d'épuration,
- vu le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE A LA MAJORITE
(40 oui - 1 abstention)
M. Antoine Gerber s'est récusé

- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 400'000.- pour le crédit complémentaire à la requalification de la route de la Gare et de la route de Bremblens,
- de prélever ce montant sur nos liquidités,
- d'amortir cette somme sur un délai maximum de 20 ans et/ou de prélever tout ou partie sur un Fonds et/ou une Réserve

M. Antoine Gerbre reprend sa place : l'Assemblée est à nouveau de 43 membres.

5. <u>Proposition du Bureau du Conseil communal pour l'adaptation des indemnités du Conseil communal pour la législature 2021-2026</u>

M. Jean-Nicolas Muff revient sur l'importante révision qui a eu lieu en 2016 et précise que les adaptations proposées pour la nouvelle législature sont mineures. L'une d'elle concerne le montant alloué à la secrétaire pour les séances de Bureau et l'autre est une ligne nouvelle, liée à la création du poste d'huissier. Il signale une petite coquille dans les conclusions de cette proposition : en deuxième page, il est écrit *« vu la proposition écrite du bureau du x mai 2021 »* : le libellé exact aurait dû être *« vu la proposition écrite du bureau du 30 avril 2021 »*.

M. Jean-Nicolas Muff passe la parole à M. Christian Zünd, président de la Commission des finances qui n'a rien à ajouter à son rapport.

Aucun autre membre de la Commission ne souhaite s'exprimer.

Personne ne désirant prendre la parole, M. Jean-Nicolas Muff clôt la discussion et lit les conclusions de cette proposition.

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu la proposition écrite du Bureau du 30 avril 2021,
- vu le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE A L'UNANIMITE

- de fixer les indemnités du Conseil communal pour la législature 2021-2026 conformément au tableau figurant en page 1.

6. Décompte final préavis 01/0218 – Réaménagement de la déchèterie (communication de la Municipalité 07/2021)

M. Jean-Nicolas Muff passe la parole à M. Jerome De Benedictis, qui précise que la Municipalité présente ces décomptes finaux car elle souhaite terminer un maximum des préavis qui ont été traités durant la présente législature. Il s'agit de dépassements de crédits qui doivent être soumis au Conseil pour approbation formelle.

Pour le premier de ces préavis, le dépassement de crédit est en partie dû à une erreur de la part de la Municipalité concernant les honoraires d'ingénieurs. La Municipalité en assume la responsabilité et présente ses excuses. L'autre partie du dépassement concerne la structure du terrain sur la rampe qui descend, côté droite de la déchetterie.

Personne ne désirant prendre la parole, il est procédé au vote. Le dépassement est ratifié à l'unanimité.

7. Décompte final préavis 02/0219 – Crédit pour la démolition de la salle villageoise du Saugey et annexes (communication de la Municipalité 12/2021)

M. Jean-Nicolas Muff passe la parole à M. Jerome De Benedictis, qui annonce qu'il n'y a pas de surprises concernant ce décompte. Le dépassement d'un peu plus de Fr. 1'000.- est dû au désamiantage plus important que prévu.

Personne ne désirant prendre la parole, il est procédé au vote. Le dépassement est ratifié à l'unanimité.

8. Réponse sur le postulat 01/2020 (Philippe Diserens) : création d'une Commission Consultative municipale permanente « Climat, Durabilité et Environnement »

M. Jean-Nicolas Muff rappelle que M. Philippe Diserens avait déposé ce postulat lors de la séance du 14 décembre 2020 et le Législatif avait décidé de prendre immédiatement en considération ce postulat et de le renvoyer à la Municipalité pour rédiger un rapport. Il passe la parole à M. Jerome de Benedictis qui n'a rien à ajouter à ce rapport.

M. Jean-Nicolas Muff passe la parole à M. Philippe Diserens qui remercie la Municipalité pour l'étude du postulat et le rapport présenté. Il comprend sa vision quant au nombre

de membres issus du Législatif qui siégeront dans cette commission. Il espère que le Bureau du Conseil nommera le moment venu dans les commissions ad'hoc du Conseil, les membres de la Commission Consultative municipale.

Personne d'autre ne souhaitant prendre la parole, M. Jean-Nicolas Muff clôt le débat et lit les conclusions :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu le rapport sur le postulat 01/2020,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE A LA MAJORITE
(39 oui – 3 abstentions)

- d'approuver les conclusions du présent rapport.

9. Communications municipales

M. Jerome De Benedictis :

1. Crise du COVID-19

La Municipalité a décidé de maintenir l'ouverture du guichet sur rendez-vous jusqu'à la rentrée scolaire afin de minimiser les allées et venues dans les locaux communaux. Parallèlement, des mesures de télétravail ont été maintenues et seront réduites au fil des annonces du Conseil Fédéral. Une journée de télétravail au maximum pourra être conservée pour les collaboratrices et collaborateurs qui le souhaitent.
De plus, l'administration communale sera fermée le vendredi 2 juillet, l'après-midi.
En guise de soutien à l'activité sociale et aux restaurateurs de la commune, la Municipalité a décidé d'acheter un total de 12 chaufferettes de terrasse aux pellets de deux modèles différents. Ces chaufferettes ont été mises gracieusement à disposition des restaurateurs et une fois la crise terminée, la Municipalité décidera de les vendre aux restaurateurs ou d'en faire un usage interne, notamment pour les fenêtres de l'Avent ou pour la Salle des Utins. Coût total de l'investissement : Fr. 23'420.--.

2. Manifestations Communales

Compte tenu des annonces du Conseil Fédéral du 23 juin, la Municipalité envisage avec optimisme les Fêtes au Château, ces dernières entrant dans la catégorie des manifestations publiques de moins de 500 personnes sans places assises fixes. Le Comité de l'USL, les sociétés locales et la Municipalité travaillent intensément à l'élaboration d'un programme qui saura, je l'espère, satisfaire la population.
Les festivités du 1er août, à l'occasion de la Fête Nationale, sont également en discussion. Les derniers assouplissements nous permettent même de les envisager ici même à la Salle des Utins. Nous vous donnerons de plus amples informations via les canaux de communication usuels (site web, réseaux sociaux, tout-ménage et pilier public).

3. Salle des Utins - Diffusion en streaming

La Municipalité, en accord avec le Bureau du Conseil Communal, a décidé de procéder à l'installation d'un boitier permettant la diffusion en streaming des évènements se déroulant à la Salle des Utins, notamment du Conseil Communal. Cette installation, nette plus-value pour notre salle communale, s'inscrit également dans l'évolution des méthodes de travail à distance induites par la crise du COVID-19 et permettra à diverses instances de proposer des séances en présentiel avec diffusion en direct via un lien sur le web. Le coût de cette installation et de sa programmation se monte à Fr. 10'358.35 et le coût annuel dépendra de son utilisation, entre Fr. 300.-- et Fr. 600.--.

4. Dicastères 2021-2026

La Municipalité 2021-2026 a procédé à la répartition des dicastères pour la prochaine législature. Ils sont répartis comme suit :

Jerome De Benedictis	***Katharina Zurn***
Administration Générale	*Affaires Culturelles*
Finances	*Affaires Militaires*
Promotion économique	*Affaires Religieuses*
	Protection Civile
	Ecoles
	Affaires Sociales et humanitaires
	Sports et sociétés locales

Christian Muller	***Xavier Dutruit***	***Catherine Bertone***
Eclairage Public	*Police des Constructions*	*Vignes*
Evacuation et Epuration des eaux	*Service du feu (SDIS)*	*Forêts*
Police	*Transports Publics*	*Domaines*
Services Industriels	*Bâtiments*	*Déchets*
Routes et signalisation		*Urbanisme*
Voirie		*Développement durable*

M. Eric Maillefer :

1. Appartement de l'Auberge

Des travaux de rénovation d'une salle de bains ont été nécessaires dans l'appartement de l'Auberge. La cabine de douche a été remplacée et la peinture refaite. Montant des travaux : Fr. 3'327.--.

2. Transfert de DDP

La société Elinchrom SA a souhaité se désengager de son DDP tout en restant locataire des locaux où elle se trouve. Ainsi, le DDP a été transféré à la société Citadelle Sàrl, aux mêmes conditions qu'Elinchrom. La société Citadelle est spécialisée dans la gestion des halles industrielles.

3. Déchèterie

Des plateaux de dépose en acier inoxydable ont été installés devant les bennes de la déchèterie, afin de faciliter la manipulation des déchets à éliminer.
Coût Fr. 1'000.--.

4. Bâtiments : Pose de compteurs de chaleur

Afin de rendre les décomptes de charges aussi précis que possible, des compteurs d'eau chaude sanitaire, ainsi que de chauffage ont été installés pour chaque locataire au Château et au Bâtiment du Saugey 6.

Mme Katharina Zurn :

1. ***Cantine scolaire***

Vu le grand nombre d'inscriptions (certains jours il y aura 20 enfants à midi), la Municipalité a décidé d'engager une deuxième personne, Madame Julie Jotterand, dès le 1er août 2021 pour seconder la responsable de la cantine scolaire.

2. ***UAPE La Parent'aise***

En mai dernier, le comité de l'association La Parent'aise a remis son mandat et dans le but de pérenniser la structure d'accueil, la Municipalité a proposé que trois de ses membres intègrent le comité.
Lors de l'Assemblée générale 2021 virtuelle de l'association, le nouveau comité a été élu à l'unanimité comme suit : Présidente Mme Katharina Zurn, Vice-Présidente Mme Catherine Bertone, Municipale dès le 01.07.2021 et Trésorier M. Jerome de Benedictis.

3. ***Buvette Pâquerettes***

Le faux plafond de la salle à la buvette aux Pâquerettes a commencé à s'affaisser et il a fallu le remettre en état. Le coût total des travaux s'élève à Fr. 7'775.95.

4. ***Entretien terrain multisports à Ciana***

Un entretien en profondeur du terrain de sport synthétique a été effectué par des professionnels pour un montant total de Fr. 4'297.25.

5. ***Eglise - cloches***

Les dégâts causés à la grande cloche suite à une échelle oubliée par l'opérateur de téléphonie ont été réparés. Ce dernier a pris en charge les frais de Fr. 5'780.--.

6. ***Aide Humanitaire***

La Commission d'Aide Humanitaire s'est réunie le 15 juin 2021 à la salle des Utins et a décidé de soutenir les projets suivants :

- *Centre pour la promotion de la Santé, Kangu (RDC)*	*2'000.00*
- *FEDEVACO, projet Utsana, eau potable et assainissement au Mozambique*	*15'500.00*
- *Sentinelles – Noma*	*3'000.00*
- *MEDAIR, Camp de réfugiés Rohingyas*	*2'500.00*
- *Paysans Solidaires*	*2'000.00*
TOTAL	***25'000.00***

M. Xavier Dutruit :

1. ***Club-house du tennis***

Suite au recours de la Municipalité auprès de la Cours de Droit Administratif et Public (CDAP) contre le refus du Service du Développement du Territoire (SDT) de délivrer l'autorisation de transformer le club-house.
Nous avons reçu le jugement de la CDAP le 16 juin dernier. Celui-ci rejette notre recours.
Votre Municipalité ne comprend pas ce jugement et nous allons étudier les différentes options qui s'offrent à nous pour faire avancer ce dossier.

M. Christian Müller :

1. ***Adaptations au bas du ch. des Utins***

Dans le cadre de la gestion des places de parcs lors de grandes affluences à la salle des Utins, il a été procédé à la mise en place d'une barrière pivotante ainsi que de zone de pavés gazon sur la partie basse du chemin. Ces adaptations permettront de

mettre ce chemin en sens unique descendant et offriront une dizaine de places de parc supplémentaires.
Le montant des travaux a été pour la barrière de Fr. 3'796.65 et de Fr. 20'960.-- pour la mise en œuvre de la zone pavée gazon.

2. ***Pose d'enrobé sur le trottoir du ch. des Utins***

   Mécontente du rendu ainsi que de l'utilisation possible du type de revêtement initialement posé, ainsi qu'à la suite de nombreuses plaintes d'usagers, la Municipalité à fait procéder à la pose d'un enrobé bitumeux de couleur noire sur toute sa longueur. Le montant des travaux a été de Fr. 6'304.50.

3. ***Achat d'oriflammes***

   La Municipalité a procédé à l'achat de 20 oriflammes avec nos armoiries, et ce pour le montant de Fr. 3'413.50.

4. ***Engagement ASP***

   Dans le cadre du futur départ à la retraite de notre ASP, qui aura lieu en début d'année 2022, une campagne de recrutement a été effectuée. Suite à cette dernière, la Municipalité a engagé Mme Laurianne Aeby qui débutera le 01.07.2021.

5. ***Extinction éclairage public pour la nuit de la nature***

   Consécutivement à l'annonce dans les réseaux sociaux et le journal d'Echandens, l'extinction de l'éclairage public devait bien avoir lieu. Malheureusement, cette extinction n'a pas été homogène comme souhaité. En effet et cela restera le point positif de cette expérience, nous nous sommes rendu compte que nous n'étions pas en possession de toutes les clés des armoires électriques, mais qu'en plus, certaines restaient impossibles à ouvrir, faute de maintenance. Il est à préciser que pour donner suite à ces désagréments, nous avons fait procéder à une mise en passe et a une vérification des toutes les armoires, mais également fait mentionner dans le contrat de maintenance qui nous lie avec la société qui s'en occupe, d'ajouter ces tâches dans le cahier des charges.

10. Communications du Bureau

Sortie du Conseil : La sortie aura lieu le samedi 11 septembre 2021 dans le village et réunira les membres du Conseil sortant et les nouveaux conseillers, la Municipalité, les employés communaux et les invités habituels. Le rendez-vous est à 08h00 à la Place du Saugey et la sortie se terminera vers 16h30 / 17h00. Le bulletin d'inscription sera transmis durant l'été. Une réponse est demandée dans tous les cas (participation ou non).

Tir de l'amitié : Après l'annulation des tirs en 2020, cette manifestation aura finalement lieu le mercredi 8 et le samedi 11 septembre. Elle est ouverte aux tireurs et non-tireurs. Le Bureau du Conseil transmettra des précisions dès qu'elles seront disponibles.

Site internet : Le Bureau du Conseil travaille en collaboration avec le Syndic et l'Administration sur l'évolution du site internet. Il s'agit de créer sur le site une plateforme sécurisée pour les Conseillers communaux, principalement dans le but de gérer les documents et diminuer l'utilisation de papier nécessaire à chaque séance du Conseil. Chaque Conseiller aurait un accès personnalisé à la plateforme, selon son rôle (commissaire, membre du Bureau, etc.). Il est également prévu d'avoir une possibilité

d'interaction pour annoncer des absences ou recevoir des notifications et bien sûr de stocker des documents. A ce stade, il y a deux solutions : une avec le prestataire du site internet et l'autre avec un spécialiste en informatique du village. Il s'agit d'étudier les offres. Le coût moyen dépensé actuellement par séance du Conseil est de Fr. 500.- (frais d'impression et d'envoi). Le but est de stocker les données sur un serveur en Suisse. Les Conseillers pourront choisir de recevoir les envois papier ou de se servir de la nouvelle solution proposée. L'ordre du jour continuera à se fait obligatoirement par courrier postal. La nouvelle Commission d'informatique, digitalisation et protection des données travaillera également sur ce projet et se tiendra à disposition du Conseil communal. Une présentation plus concrète sera proposée au Conseil communal par la suite.

Votations fédérales du 13 juin 2021 :
Eau potable propre et alimentation saine : 281 oui, 701 non
Une Suisse libre de pesticides de synthèse : 316 oui, 665 non
Loi Covid : 737 oui, 238 non
Loi sur le CO_2 : 503 oui, 479 non
Mesures policières de lutte contre le terrorisme : 644 oui, 323 non

Annulation divers manifestations du Conseil : Pour « compenser » les manifestations festives qui n'ont pas pu avoir lieu durant les années 2020 et 2021, un stylo Caran d'Ache a été réalisé aux couleurs du Conseil et distribués aux membres de la législature 2021-2026 lors de la cérémonie d'assermentation du 17 mai. Au moment du paiement des indemnités, ce stylo sera également distribué aux Conseillers de la législature actuelle qui ne siègeront plus lors de la nouvelle.

Séance du 17 mai : Lors de l'installation des autorités, un seul membre s'est excusé, tous les autres étaient présents. Des remerciements sont adressés à M. Jean-François Martin qui a œuvré efficacement à la régie, tant lors de la soirée du 17 mai que ce soir.

11. Divers et propositions individuelles

Mme Delphine Zurn a constaté qu'une enquête publique est actuellement ouverte concernant la transformation d'une installation existante en antenne 5G à Echandens. Elle demande quelle est la position de la Municipalité quant à l'implantation d'une antenne 5G à Echandens et quelle est sa marge de manœuvre. Elle demande également s'il y a eu des oppositions à ce jour.

M. Jerome De Benedictis répond que la position Municipalité n'a pas changé et n'étant pas experte, elle s'en remet aux instances cantonales qui ont levé le moratoire. Quant à la marge de manœuvre de la Municipalité, elle est inexistante. Il n'est pas certain d'avoir le droit de communiquer sur les oppositions et va donc s'abstenir de le faire.

M. Pierre Etter a constaté que le terrain multisport sur la parcelle Ciana est très souvent occupé le dimanche par des personnes n'habitant pas Echandens. Il demande s'il est prévu d'intervenir par rapport à cet état de fait. Etant donné que l'agent de sécurité prend la retraite, il demande s'il est prévu de le remplacer ou d'utiliser la société de sécurité privée Juggers.

M. Christian Müller répond que la Municipalité a été informée de l'utilisation du terrain par des personnes extérieures. L'ASP est en arrêt de travail depuis plusieurs semaines et des contrôles n'ont pas pu être effectués aussi souvent qu'en temps normal. La Municipalité a contacté l'entreprise Juggers qui travaille déjà sur la Commune et lui a demandé de procéder à des contrôles ciblés. Néanmoins, cette entreprise est mandatée pour éviter les déprédations des terrains des Pâquerettes, du Tennis et autres. Quant au remplacement de

l'ASP, il se réfère au point 4 de ses communications, qui mentionne qu'une nouvelle employée sera engagée au 1er juillet 2021.

Mme Muriel Andrey demande si la Commune participe à l'action cantonale « coup-de-balais » du 10 au 18 septembre, action mentionnée dans le périodique « Canton-Communes ».

M. Jerome De Benedictis répond que rien n'a encore été prévu, mais que la nouvelle collègue municipale souhaite éventuellement mettre quelque chose en place.

M. Jacques Perrinjaquet souhaite que le 1er août le village soit décoré, qu'une manifestation soit organisée ou non. Cela n'a pas été le cas en 2020.
Il revient sur la remarque du Président en début de séance concernant le grand nombre d'excusés à cette séance : il exclut qu'il puisse y avoir une quelconque relation entre le match de foot et ces absences, étant donné que tous les Conseillers ont prêté serment !

M. Eric Maillefer revient sur les années passées à la Municipalité. Ses paroles sont retranscrites ci-dessous :

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers,
Après 10 ans, me voici arrivé au terme de ma fonction de Municipal.
Durant cette période le village s'est métamorphosé et voici les éléments les plus importants pour lesquels j'ai eu le privilège de contribuer :

- *Disparition de la maison « Merminod » et de l'ancienne Salle Villageoise et réaménagement de la place du Saugey*
- *Disparition de la maison « Ciana » au bas du village et construction d'un terrain multisports*
- *Acquisition de 13 hectares de forêts*
- *Transformation de la déchèterie*
- *DDP parcelle 1111 : Construction des Portes d'Echandens et acquisition de 6 appartements par la Commune*
- *Octroi du DDP « Masson »*
- *Pose de l'éclairage au terrain de Foot des Rueyres*
- *Transformation de l'Auberge Communale*
- *Rénovation du Château*
- *Nouveau magasin d'alimentation Volg au Saugey*
- *Et finalement Construction de la nouvelle Salle Villageoise ou nous nous trouvons et transformation des locaux de voirie.*

Je tiens à vous remercier, vous, Conseillères et Conseillers pour la confiance que vous m'avez accordée pour la réalisation de tous ces projets.
Mes remerciements vont également à mes collègues municipaux ainsi qu'aux collaborateurs du service de voirie et de conciergerie qui œuvrent chaque jour avec passion pour l'entretien des bâtiments, des espaces publics et pour la beauté de notre village.
Merci et vive Echandens.

12. Paiement des indemnités

M. Jean-Nicolas Muff invite Mme M. Comte, boursière à procéder au paiement des indemnités.

M. Jean-Nicolas Muff remercie les Conseillers sortants ainsi que M. Eric Maillefer, Municipal sortant. Ses paroles sont retranscrites ci-dessous :

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers qui nous quittez ce soir, cette séance à certainement un goût très particulier pour vous !
Après de nombreuses années passées à donner de votre temps au village et à ses instances, vous avez décidé de fermer le livre de votre engagement de conseiller et ne pas repartir pour une nouvelle législature.
Vous n'avez pas compté les heures, souvent partagé vos compétences notamment à travers des commissions dont vous avez fait partie, enrichi les débats les soirs de Conseil, ou encore assisté et facilité l'intégration des nouveaux entrés au législatif.
J'ai eu la chance de côtoyer bon nombre d'entre vous depuis mon entrée au Conseil en 1999, et ces nombreuses années ont été riches en expériences et contacts personnels surtout.
Au nom de mes prédécesseurs Présidents que je me permets d'associer et des membres du Conseil de cette législature et de celles d'avant, je vous remercie très chaleureusement pour votre engagement au service de notre beau village et vous souhaite la santé et l'énergie pour profiter des nouveaux projets de vie qui vous attendent.
Après ces années, j'espère que le Conseil, ses activités et plus encore vos bientôt anciens collègues vous manqueront quand même un peu, surtout et que nous aurons le plaisir de vous revoir de temps à autre dans le public ici aux Utins, ou lors des évènements festifs du village.
Je prie l'Assemblée de vous remercier par des applaudissements !

Enfin à vous toutes et tous qui « rempilez », si vous me passez l'expression, nous vous adressons également nos remerciements pour tout le travail accompli et nous réjouissons de poursuivre notre engagement commun pour nos concitoyennes et concitoyens.

Je me tourne maintenant vers la Municipalité, puisque nous devons également prendre congé d'un de vous.

Monsieur le Municipal, cher Eric,
Nos chemins communaux se sont croisés à de multiples occasions dans nos différentes fonctions respectives. J'ai beaucoup apprécié le respect mutuel et la cordialité de nos contacts qui ont permis, chaque fois que cela a été nécessaire, de chercher la meilleure option pour la Commune et ses habitants.
Je n'aurai ni l'historique suffisant ni le temps pour passer en revue l'entier de ta contribution « à la chose publique » durant ces très nombreuses années, comme Conseiller puis Municipal. Certainement que M. Le Syndic va s'y atteler dans quelques minutes.
Alors, au terme de ton riche mandat politique, je souhaite t'adresser, au nom des membres du Conseil, les chaleureux remerciements pour ton important engagement.
Je te souhaite, ainsi qu'à tes proches, de rester en forme et dynamique pour te permettre de réaliser tout ce qui te tient à cœur dans cette nouvelle étape de vie qui se présente.
Je vous propose d'applaudir notre Municipal.

Au terme de la législature, je souhaite également adresser de sincères remerciements :
A vous Madame et Messieurs de la Municipalité ; merci pour la transparence, le dialogue et la dynamique collaboration. Cette dernière année n'a pas été de tout repos, mais grâce à l'engagement commun et une certaine créativité, nous avons accompli le maximum pour les Echandeliers.
A notre Greffe M. Laurent Ceppi et toutes les personnes de l'Administration pour leur disponibilité, leur serviabilité et la patience dont ils font preuve à mon égard……
A M. Manuel de Freitas et sa formidable équipe de la voirie ; merci de faire au quotidien de notre village un superbe écrin.
A notre concierge Luis Nunes Da Silva, pour sa disponibilité et les préparatifs de différents locaux et toutes les personnes que je n'ai pas nommées personnellement et qui font d'Echandens un village où il fait si bon vivre !

Enfin et pas des moindres à vous, chers collègues du Bureau, qui œuvrez avec enthousiasme, énergie et créativité à mes côtés. Vous ne ménagez pas vos efforts pour suivre le rythme.
Un coup de chapeau particulier Cathy et Claude, qui terminez ce soir votre travail au sein du Bureau : pour votre cordialité, votre humour, votre soutien … nous avons fait une chouette et efficace équipe, je vous en suis extrêmement reconnaissant.

M. Jean-Nicolas Muff passe la parole à M. Le Syndic et reprendra le micro, pour clore la séance.

Les paroles de M. Jerome de Benedictis sont retranscrites ci-dessous :

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,
Quelle immense chance de pouvoir vous faire ce discours maintant, alors que je vois que nombre d'entre vous résistent de justesse à l'appel d'un coup d'oeil au score du match pendant que d'autres lorgnent déjà sur une goutte de blanc bien fraiche. Je mesure donc vos attentes : un discours court, mais exhaustif, mais court.
Cette législature s'achève sur un bilan très positif pour mes collègues et moi. Car s'il fallait retenir deux indicateurs pour l'affirmer, les deux sont sous nos yeux aujourd'hui. Tout d'abord cette magnifique salle des Utins, le projet phare de la législature, mené dans un temps record du statut d'idée à une inauguration fin 2019. La notoriété de notre nouvelle salle villageoise va grandissante et fait la fierté des Echandelières et des Echandeliers et cela nous réjouit au plus haut point. Le deuxième indicateur est beaucoup moins tangible, moins mesurable également. C'est le baromètre de satisfaction de la population face à la politique que vous menez, et que nous menons. Mon sentiment est aujourd'hui que ce baromètre est des plus enthousiasmant. Elle est peut-être là la vraie satisfaction de cette législature, et c'est surtout dans cette optique que nous souhaitons poursuivre nos actions, dans le but de contenter le plus grand nombre d'habitantes et habitants et, surtout, de les rendre fiers de leur beau village.
Si Echandens en est là aujourd'hui, c'est grâce à celles et ceux qui s'investissent pour notre commune. Parmi ces personnes, il en est un qui œuvre depuis 10 ans sans relâche pour le bien de ses concitoyens. En charge tout d'abord du dicastère des routes et de l'épuration, il a très vite pris à cœur le dicastère de la voirie pour lui donner sa dimension actuelle. Avec en plus la charge des bâtiments depuis 2018, il a su jongler avec de nombreux dossiers importants et/ou épineux mais dont l'aboutissement aura toujours recueilli la satisfaction des utilisateurs.
C'est aujourd'hui avec beaucoup de reconnaissance que nous prenons congé de notre collègue Eric Maillefer après 10 ans d'un engagement de valeurs et marqués par l'aboutissement de cette nouvelle Salle des Utins et des locaux de la voirie, mais également de la rénovation du Château, de la nouvelle déchèterie et j'en passe.
Merci Eric pour tout ce que tu as apporté à notre belle commune et tout de bon pour la suite, une suite aux lundis soirs libres et durant laquelle tu trouveras certainement de nombreuses occupations.
Merci également à toutes les Conseillères et tous les Conseillers dont c'est la dernière ce soir. Votre engagement pour la chose publique est indispensable au bon fonctionnement de nos institutions et vous avez également contribué à ce que notre commune soit ce qu'elle est aujourd'hui.
Mes collègues et moi-même nous réjouissons vivement des défis qui nous attendent ces cinq prochaines années. C'est sans doute cela qui nous motive à poursuivre notre engagement au service d'Echandens avec passion et enthousiasme.
Mais avant celà, je vous souhaite à toutes et tous un bel été et vous donne rendez-vous au 1er août ou aux Fêtes au Château
Vive Echandens ! Merci pour votre attention !

M. Jean-Nicolas Muff clôt la séance vers 22:15, souhaite un bon été à tous et donne rendez-vous au 11 et 27 septembre 2021.

Le Président :

Jean-Nicolas Muff

CONSEIL COMMUNAL * D'ECHANDENS *

La Secrétaire :

Thérèse Maillefer